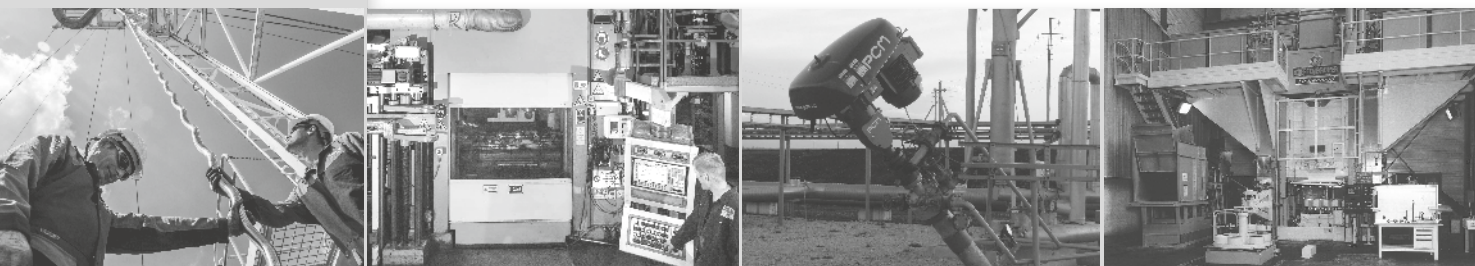




Rapport sur les Informations Sociales et Environnementales



Exercice 2015



Rapport sur les Informations Sociales et Environnementales

Préambule	page 3
Informations sociales	
1. Informations liées à l'effectif	page 4
2. Organisation du temps de travail	page 5
3. Rémunérations	page 6
4. Relations professionnelles	page 7
5. Conditions d'hygiène et de sécurité	page 7
6. Formation	page 8
7. Emploi et insertion des Travailleurs handicapés	page 9
8. Œuvres sociales	page 9
9. Sous-traitance	page 9
Informations environnementales	
1. Consommation des ressources	page 10
2. Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées	page 14
3. Démarches d'évaluation et de certification	page 14
4. Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives et réglementaires	page 15
5. Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité des Sociétés du Groupe sur l'environnement	page 15
6. Moyens internes consacrés à la gestion de l'environnement, à la formation et à l'information des Salariés	page 16
7. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	page 16
8. Indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement	page 16
9. Objectifs assignés aux Filiales étrangères en matière d'environnement	page 16

Société Anonyme au capital de de 31 262 245 euros
Siège social, Direction et Administration :
6, boulevard Bineau
92300 Levallois-Perret
562 088 542 R.C.S. Nanterre – SIRET N° 562 088 542 00369

www.gevelot-sa.fr

Exercice 2015



Informations sociales et environnementales

Préambule

Depuis la Loi dite NRE (Article 116 de la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Economiques), les Sociétés françaises sont tenues de préciser dans leur Rapport de Gestion la manière dont elles prennent en compte les conséquences sociales et environnementales de leur activité. Ces dispositions ont pris effet à partir de la publication du Rapport Annuel portant sur l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2002. La liste des informations à fournir par les Sociétés a été fixée par le Décret n° 2002-221 du 20 février 2002 pris en application de l'Article L. 225-102-1 du Code de Commerce et modifiant le Décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales et créant les Articles 148-2 et 148-3.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF), dans le cadre de ses Recommandations, a souligné que : « Les risques et charges environnementaux pouvant avoir des conséquences importantes sur la situation financière des Sociétés Cotées, elle avait donc déjà été amenée à attirer l'attention de ces Entreprises sur l'importance de l'information à fournir en matière de politique environnementale et de ses impacts financiers ».

Aucune des Sociétés du Groupe ne dépassant à elle seule, en 2015, les seuils d'application définis par la Loi «Grenelle II» du 12 Juillet 2010, le Groupe Gévelot n'est pas concerné, pour cet exercice, par les obligations de publication et de vérification des informations sociales, environnementales et sociétales dites « RSE ».

Comme pour les précédentes éditions, la Société Gévelot S.A., holding financier du Groupe Gévelot a choisi de produire ce Rapport au titre de ses principales Filiales françaises, ventilées par Secteurs d'activité.

Il est à noter pour cet exercice la sortie du périmètre de la Société Gurtner SA cédée à effet du 1^{er} janvier 2015.

Extrusion à froid / Usinage

Gévelot Extrusion SA : regroupant l'ensemble de l'activité Extrusion du Groupe depuis le 1^{er} janvier 1995, elle est actuellement l'un des leaders européens de la fabrication des pièces forgées à froid et à mi-chaud pour l'industrie automobile.

Pompes / Technologie des fluides

PCM SA : créée en 1932 par Robert Bienaimé et René Moineau inventeur du principe de la pompe à rotor excentré qui porte son nom, elle figure parmi les premiers fabricants mondiaux de pompes volumétriques pour le transfert et le dosage des fluides.

En 2014, dans le cadre de la réorganisation juridique et opérationnelle du Secteur Pompes, trois nouvelles filiales françaises ont été créées : PCM Technologies SAS, PCM Europe SAS, PCM Manufacturing France SAS (filiale de PCM Europe SAS). Toutefois, pour des raisons de cohérence et de comparabilité, les informations concernant toutes les entités françaises continueront d'être regroupées en une seule entité.

Périmètre du Rapport

Les données publiées dans ce Rapport concernent l'ensemble des sites de production français du Groupe Gévelot.

Informations sociales

1. Informations liées à l'effectif

1.1 Effectif total hors intérim au 31 décembre 2015

Secteurs				Total 2015	Rappel 2014			Total
	Cadres	Etam	Ouvriers		Cadres	Etam	Ouvriers	
Extrusion à froid / Usinage	44	79	298	421	40	81	313	434
Pompes / Technologie des Fluides	158	103	108	369	160	114	121	395
TOTAL	202	182	406	790	200	195	434	829

Après une augmentation liée à la recrudescence d'activité dans le Secteur Pompes en 2014, l'effectif global français du Groupe Gévelot a diminué d'environ 5 % en 2015.

Dans le Secteur Extrusion, la baisse des effectifs correspond essentiellement à des départs en retraite non remplacés.

Dans le Secteur Pompes, la diminution de l'effectif (- 6,5 %) est directement liée à la baisse d'activité qui a notamment entraîné l'arrêt du recours aux Contrats à Durée déterminée, principalement dans l'activité Manufacturing.

1.2 Embauches de l'année 2015

Secteurs	Cadres		Etam		Ouvriers		Total 2015		Rappel 2014	
	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD
Extrusion à froid / Usinage	6	1	5	5	6	9	17	15	25	14
Pompes / Technologie des Fluides	4	6	2	14	-	3	6	23	52	30
TOTAL	10	7	7	19	6	12	23	38	77	44

Le nombre des embauches a diminué de moitié dans l'ensemble du Groupe après trois années de progression, principalement dans le Secteur Pompes qui avait beaucoup recruté dans le cadre de son développement.

Dans le Secteur Extrusion, le nombre des embauches qui avait augmenté en 2014 pour pourvoir au remplacement des départs sur des postes clefs a diminué en 2015 du fait du non-remplacement des départs en retraite sur des postes non stratégiques.

Dans le Secteur Pompes, les recrutements ont été limités au remplacement des départs en raison de la baisse d'activité constatée et le recours aux Contrats à Durée Déterminée a été limité à des situations ponctuelles.

1.3 Licenciements et leurs motifs

Secteurs	Cadres		Etam		Ouvriers		Total 2015		Rappel 2014	
	écono- mique	indivi- duel	écono- mique	indivi- duel	écono- mique	indivi- duel	écono- mique	indivi- duel	écono- mique	indivi- duel
Extrusion à froid / Usinage	-	1	-	4	-	3	-	8	-	6
Pompes / Technologie des Fluides	-	2	-	-	-	-	-	2	-	4
TOTAL	-	3	-	4	-	3	-	10	-	10

Il n'y a pas eu de licenciements économiques dans les Filiales du Groupe en 2015 et les licenciements constatés correspondent essentiellement à la gestion de situations individuelles.

1.4 Heures supplémentaires

Secteurs	Total 2015			Rappel 2014				
	Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers	Total	
Extrusion à froid / Usinage	-	1 028	7 400	8 427	-	1 359	8 212	9 571
Pompes / Technologie des Fluides	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	1 028	7 400	8 427	-	1 359	8 212	9 571

Dans le Secteur Extrusion, la baisse du nombre d'heures supplémentaires est liée à la baisse du nombre d'incidents « Qualité » qui avaient nécessité des opérations supplémentaires ainsi qu'à la diminution du temps non productif (heures de formations par exemple).

Dans le Secteur Pompes, comme les années précédentes, les variations de charges de travail sont gérées par la modulation du temps de travail prévue dans l'accord RTT (Réduction du Temps de Travail).

1.5 Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires

Secteurs	Total au 31.12.2015			Rappel 2014				
	Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers	Total	
Extrusion à froid / Usinage	-	-	83	83	-	-	82	82
Pompes / Technologie des Fluides	-	-	-	-	1	4	22	27
TOTAL	-	-	83	83	1	4	104	109

Dans le Secteur Extrusion, le recours à l'intérim est resté stable par rapport à 2014 et a permis de répondre aux variations d'activité ne pouvant être traitées par la modulation ou les heures supplémentaires.

Dans le Secteur Pompes, il n'a pas été nécessaire de recourir à l'intérim en raison de la baisse d'activité.

1.6 Plan de sauvegarde de l'emploi

Il n'y a pas eu de Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) dans les Filiales du Groupe Gévelot en 2015.

2. Organisation du temps de travail

2.1 Durée hebdomadaire du temps de travail

Secteurs	Salariés à temps plein	Salariés à temps partiel
Extrusion à froid / Usinage	35 heures	17,5 / 28 / 31,5 heures
Pompes / Technologie des Fluides	35 heures	17,5 / 28 heures

Aucune modification n'est intervenue en 2015 dans les Filiales du Groupe Gévelot, l'application des Accords de modulation et le recours aux heures supplémentaires ou à l'intérim ayant permis de répondre aux variations d'activité.

2.2 Absentéisme

L'absentéisme est exprimé par le ratio du nombre d'heures d'absence sur le nombre d'heures possibles de travail (les taux ci-dessous ne tiennent pas compte des absences maladie de longue durée).

Secteurs	2015			Rappel 2014		
	Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers
Extrusion à froid / Usinage	0,77 %	1,35 %	4,85 %	1,20 %	1,69 %	4,58 %
Pompes / Technologie des Fluides	1,41 %	1,31 %	8,63 %	1,87 %	4,53 %	6,12 %

Le taux d'absentéisme a peu varié en 2015 et correspond, comme les années précédentes, à l'impact de situations individuelles (maladie, accidents de travail et maternité) et non à de mauvaises pratiques.

Dans le Secteur Extrusion, l'absentéisme reste globalement stable malgré quelques variations dues à des situations individuelles différentes selon les sites et les catégories socio-professionnelles.

Dans le Secteur Pompes, la baisse du taux dans la catégorie ETAM correspond à la diminution du nombre des arrêts de travail (1 seul arrêt en 2015). Dans la catégorie Ouvriers il y a eu moins d'accidents en 2015 mais d'une durée plus longue que ceux de 2014 ce qui impacte le taux d'absentéisme à la hausse.

3. Rémunérations

3.1 Évolution de la Masse salariale

Secteurs	DADS 2015	Rappel 2014
Extrusion à froid / Usinage	13 337 603 €	13 187 817 €
Pompes / Technologie des Fluides	15 561 387 €	14 830 078 €
TOTAL	28 898 990 €	28 017 895 €

Dans le Secteur Extrusion la masse salariale est restée stable, en phase avec une politique de coûts maîtrisés initiée depuis plusieurs années.

Dans le Secteur Pompes, la masse salariale est en hausse par rapport à 2014 mais néanmoins en cours de stabilisation. La baisse des effectifs n'ayant commencé qu'en milieu d'année, ses effets sur la masse salariale globale annuelle ne seront pas visibles avant l'exercice 2016.

3.2 Participation et Intéressement des Salariés

Dans le Secteur Extrusion, les résultats n'ont pas permis de dégager de Participation. En revanche, l'Accord d'intéressement basé sur l'amélioration de la performance signé le 2 juin 2015 a donné lieu à un versement de 50,2 K€ sur les deux derniers trimestres de l'année.

Dans le Secteur Pompes, les résultats n'ont pas permis de dégager de Participation ou d'Intéressement.

3.3 Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Les Filiales du Groupe Gévelot respectent les obligations légales relatives au principe de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans l'évolution de leur carrière, tant en ce qui concerne leur embauche et leur classification, leurs conditions de travail, leur formation, leur rémunération et leur position hiérarchique dans l'Entreprise.

4. Relations professionnelles

4.1 Organes représentatifs

Les Organes représentatifs du Groupe et de ses Filiales sont les suivants :

- Comité de Groupe
- Comités Centraux d'Entreprise
- Comités d'Entreprise
- Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- Délégués du Personnel
- Délégation Unique du Personnel
- Délégués syndicaux.

4.2 Représentation du Personnel par Secteur d'activité

Secteurs	DP/DUP	CE	CHSCT	DS	Organisations syndicales				
					CGC	CGT	CFDT	CFTC	FO
Extrusion à froid / Usinage	X	X	X	X	X	X	X	X	
Pompes / Technologie des Fluides	X	X	X	X	X	X	X	X	

Dans le Secteur Pompes, suite à la création de trois nouvelles entités en 2014, de nouvelles instances représentatives ont été créées : 2 Délégations Uniques du Personnel, 1 Comité d'Entreprise, 1 Délégation du Personnel, 1 Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail.

4.3 Accords collectifs

Secteurs	ARTT	Intéressement	Participation	Accord syndical
Extrusion à froid / Usinage	OUI	OUI	NON	OUI
Pompes / Technologie des Fluides	OUI	NON	OUI	NON

Dans le Secteur Extrusion, un Accord d'intéressement a été signé en 2015 pour la période 2015/2018 ainsi qu'un Accord sur la Prévoyance pour les non-cadres.

5. Conditions d'hygiène et de sécurité

Le suivi et l'analyse systématiques de deux ratios permettent d'analyser l'effet des mesures prises pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité. Il s'agit du taux de fréquence (nombre d'accidents de travail avec arrêt par millions d'heures travaillées) et du taux de gravité (nombre de journées perdues par milliers d'heures travaillées). Les Filiales du Groupe s'efforcent constamment d'améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité par des actions de formation et de prévention ainsi que par l'adaptation des postes et l'amélioration des conditions de travail.

Secteurs		2015			Rappel 2014		
		Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers
Extrusion à froid / Usinage	fréquence	-	8,16 %	30,58 %	-	-	29,88 %
	gravité	-	0,42 %	0,70 %	-	-	0,81 %
Pompes / Technologie des Fluides	fréquence	-	6,47 %	88,5 %	-	38,4 %	127,5 %
	gravité	-	0,04 %	4,96 %	-	1,53 %	1,54 %

ns = non significatif

Dans le Secteur Extrusion, le taux d'accidents du travail reste stable et inférieur au taux moyen de la profession grâce à une politique active de prévention et malgré un accident du travail dans la catégorie socio-professionnelle des Etam (Personnel de structure).

Dans le Secteur Pompes, le nombre des accidents du travail a diminué (1 contre 5 en 2014 dans la catégorie Etam) ainsi que leur durée ce qui explique la baisse de taux constatée.

6. Formation

6.1 Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation des Salariés

Secteurs	2015	Rappel 2014
Extrusion à froid / Usinage	1,71 %	2,68 %
Pompes / Technologie des Fluides	1,94 %	3,22 %

Dans le Secteur Extrusion, l'effort de formation a diminué du fait de la fin, en septembre 2015, du programme de formations qualifiantes (Certificats Paritaires de Formation de la Profession).

Dans le Secteur Pompes, les coûts de formation ont été réduits dans le cadre de mesures inhérentes au Plan de compétitivité mis en place en 2015.

6.2 Nombre d'heures de formation

Secteurs	2015			Rappel 2014				
	Cadres	Etam	Ouvriers	Total	Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Extrusion à froid / Usinage	569	1 169	2 614	4 352	805	2 114	3 831	6 750
Pompes / Technologie des Fluides	2 214	1 191	2 460	5 865	2 527	1 414	3 532	7 473
Total	2 783	2 360	5 074	10 217	3 332	3 528	7 363	14 223

Dans le Secteur Extrusion, la baisse du nombre d'heures de formation est directement liée à la fin du programme de Formations Qualifiantes.

Dans le Secteur Pompes, la réduction des coûts de formation incluse dans le Plan de Compétitivité s'est traduite par la baisse du nombre d'heures de formation.

6.3. Nombre de Salariés ayant suivi une ou plusieurs formations

Secteurs	2015			Rappel 2014				
	Cadres	Etam	Ouvriers	Total	Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Extrusion à froid / Usinage	28	59	133	219	28	52	139	219
Pompes / Technologie des Fluides	105	61	94	260	84	38	58	180
Total	133	120	227	479	112	90	197	399

Dans le Secteur Extrusion, le nombre de stagiaires est resté stable mais la durée moyenne des formations a diminué.

Dans le Secteur Pompes, en 2015 les formations « Sécurité » ont été plus nombreuses (Equipes de Première Intervention, Pontier-Elingueur) mais de courte durée. Il y a donc eu davantage de salariés bénéficiant d'une formation mais pour un nombre d'heures total inférieur à celui de 2014.

7. Emploi et insertion des Travailleurs handicapés

Secteurs	2015			Rappel 2014				
	Cadres	Etam	Ouvriers	Total	Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Extrusion à froid / Usinage	-	3	16	19	-	3	17	20
Pompes / Technologie des Fluides	1	-	1	2	1	-	2	3
Total	1	3	17	17	1	3	19	23

La baisse du nombre de travailleurs handicapés correspond dans les deux Secteurs d'activité à des départs en retraite.

8. Œuvres sociales

Sommes versées au titre des Œuvres sociales

Secteurs	2015	Rappel 2014
Extrusion à froid / Usinage	354 876 €	354 611 €
Pompes / Technologie des Fluides	199 540 €	183 984 €
TOTAL	554 416 €	538 595 €

Le montant des sommes versées au titre des Œuvres Sociales est proportionnel à celui de la masse salariale et a donc varié en conséquence dans les Secteurs Extrusion et Pompes.

9. Sous-traitance

Coût des achats de sous-traitance industrielle

Secteurs	2015	Rappel 2014
Extrusion à froid / Usinage	902 563 €	1 469 438 €
Pompes / Technologie des Fluides	2 835 956 €	3 532 605 €
TOTAL	3 738 519 €	5 002 043 €

Le montant global des achats de sous-traitance a baissé de façon notable (- 25 %) en 2015 mais pour des raisons différentes en fonction des Secteurs d'activité.

Dans le Secteur Extrusion, c'est la meilleure maîtrise des problèmes de qualité qui a permis de réduire le nombre des opérations de sous-traitance de façon importante (- 40 %). Après une augmentation importante liée en 2014 à ces problèmes d'industrialisation, les coûts de sous-traitance ont donc retrouvé leur niveau de 2013.

Dans le Secteur Pompes, la diminution du coût des achats de Sous-traitance est directement liée à la baisse d'activité ainsi qu'à la ré-internalisation d'une partie de la production.

Informations environnementales

1. Consommation des ressources

Depuis bientôt quinze ans la gestion responsable et rigoureuse des ressources utilisées dans les process industriels a permis aux filiales du Groupe Gévelot de réduire significativement l'impact de leur activité sur l'environnement.

Le volume des ressources et des énergies mises en œuvre est globalement stable depuis plusieurs années. L'acier reste la matière première la plus utilisée, l'électricité et le gaz ont définitivement remplacé depuis 2012 le fuel pour l'alimentation des machines et le chauffage.

L'eau qui est utilisée pour le refroidissement des lignes de production reste une préoccupation majeure. Des solutions pérennes pour en réduire la consommation continuent d'être mises en place (mises en circuit fermé, recyclage, réutilisation en interne des eaux industrielles).

1.1 Ressources utilisées

Ressources		Secteurs	Consommations	
			2015	Rappel 2014
Matières premières (en tonnes)	(acier ⁽¹⁾ , élastomères, divers...)	Extrusion à froid / Usinage	22 363	22 368
		Pompes / Technologie des Fluides	913	1 278
		TOTAL	23 276	23 646
Énergies	électricité (en MWh)	Extrusion à froid / Usinage	27 040	28 007
		Pompes / Technologie des Fluides	5 090	5 807
		TOTAL	32 130	33 814
	gaz (en MWh)	Extrusion à froid / Usinage	22 370	22 336
		Pompes / Technologie des Fluides	273	317
		TOTAL	22 643	22 563
Eau (en milliers de m ²)		Extrusion à froid / Usinage	141	147
		Pompes / Technologie des Fluides	4	5
		TOTAL	145	152

(1) L'acier représente plus de 80 % des matières premières consommées

En 2014, l'accroissement d'activité du Secteur Pompes et du Site de Toucy (Secteur Extrusion) s'était traduit par une hausse importante des volumes de matières premières mises en œuvre. En 2015, l'activité étant restée stable et le mix produit identique dans le Secteur Extrusion, le niveau des matières premières consommées n'a pas varié. Dans le Secteur Pompes en revanche, la baisse d'activité constatée sur la même période (-20%) s'est traduite par une diminution des consommations.

La consommation d'énergie quant à elle est en baisse dans les deux Secteurs d'activité mais pour des raisons différentes. Dans le Secteur Pompes, elle est directement liée à la baisse d'activité constatée en 2015 alors que dans le Secteur Extrusion, elle est le résultat d'une meilleure rationalisation des moyens industriels dans les Sites de Laval et de Toucy (optimisation notamment des process et du remplissage des fours de traitement thermique).

Les deux derniers hivers ayant été relativement doux, la consommation de gaz est restée constante dans le Secteur Extrusion voire en légère baisse dans le Secteur Pompes où cette énergie n'est utilisée qu'à des fins de chauffage des locaux.

La consommation d'eau a peu varié en 2015 : dans le Secteur Extrusion parce qu'elle est restée en phase avec la stabilité de l'activité, dans le Secteur Pompes parce qu'elle est peu impactée par les process de fabrication donc sans incidence due à la baisse d'activité.

Actions mises en œuvre

Après avoir éliminé les énergies polluantes (le fuel principalement) de leur process et mis en place des politiques d'optimisation et de réduction des volumes d'énergies mis en œuvre, les efforts des Filiales du Groupe portent désormais davantage sur des actions de recyclage et de récupération d'énergie ainsi que sur l'amélioration des critères des veilles réglementaires.

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Réalisation d'un Audit énergétique des Sites de Laval et d'Offranville représentant 80 % de la consommation énergétique des Sites industriels français en collaboration avec un Organisme certifié. Ces audits ont fait apparaître de potentielles pistes d'économie d'énergie pouvant être progressivement mises en œuvre.
Pompes / Technologie des Fluides	Réalisation d'un audit énergétique. Sensibilisation du Personnel sur les consommations énergétiques (électricité principalement).

Objectifs

- Réduire la consommation de gaz et d'électricité des Sites de Laval et d'Offranville de 7 % par l'exploitation des résultats des audits énergétiques (Secteur Extrusion)
- Diminuer la consommation de gaz sur le Site d'Offranville en poursuivant la suppression des recuits de détente sur les arbres de boîtes de vitesse (Secteur Extrusion)
- Exploiter les résultats de l'Audit énergétique pour mettre en place des actions d'amélioration telles que la récupération de l'air chaud pour chauffer les bâtiments, remplacer les anciens moteurs par de nouveaux modèles à haut rendement, diminuer les fuites du réseau d'air comprimé (Secteur Pompes)
- Mettre en place un nouveau système de traitement de l'eau et assurer un meilleur suivi des vidanges des bacs de refroidissement (Secteur Pompes)
- Mettre à jour l'indicateur de performance environnementale (volume de déchets produits, consommation d'électricité, etc...) pour le suivi financier et quantitatif des consommations des différents types d'énergie (Secteur Pompes)

1.2 Rejets dans l'air

Nature des émissions atmosphériques

Les rejets atmosphériques émis par tous les Sites de production du Groupe Gévelot sont principalement constitués de gaz à effet de serre (CO²) dégagés par les fours et de composés organiques volatils (COV) provenant de solvants. Les rejets émis à l'intérieur des Sites de production principalement composés de brouillards huileux (aérosols), de poussières (ébavurage et polissage), de vapeurs d'eau (moulage, usinage et tours aéroréfrigérantes) et de fumées (chauffage). Tous font l'objet d'une vigilance constante et ont fortement diminué grâce à l'installation de systèmes de filtration et d'aspiration.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Poursuite des campagnes de mesure des rejets atmosphériques sur tous les Sites par un Organisme certifié et mise en œuvre de plans d'actions correctifs en cas d'écarts par rapport aux seuils des différents Arrêtés. Réalisation d'une étude pour le remplacement des tours multibroche d'ancienne génération par des tours à commandes numériques à vitesses de coupe programmée nécessitant moins d'huile de coupe ce qui réduit l'émission de brouillards d'huile (meilleures conditions de travail et protection de l'air).
Pompes / Technologie des Fluides	Mise en place de maintenances de premier niveau afin d'anticiper les problèmes de fonctionnement sur les machines. Mesures d'exposition des salariés au poste de pesée des produits chimiques (préparation des mélanges).

Objectifs

- Poursuivre le déploiement de la démarche d'entreprise responsable en remplaçant progressivement les anciens équipements par de nouveaux moyens plus économiques et moins polluants (Secteur Extrusion)
- Optimiser le système des maintenances de premier niveau pour éviter les pannes machines (systèmes de ventilation) pouvant provoquer des pollutions de l'air (Secteur Pompes)
- Doubler la fréquence des relevés atmosphériques pour mieux détecter les anomalies et y remédier si nécessaire (Secteur Pompes)
- Effectuer des mesures afin de mieux connaître et si nécessaire améliorer les conditions de travail aux postes de soudure (Secteur Pompes)

1.3 Les rejets dans l'eau et le sol

Nature des rejets

Les rejets des sites industriels sont principalement constitués d'eaux industrielles (lavage, rinçage, condensats, rejets des stations de détoxification) et d'eaux de ruissellement (pluies, orages). La généralisation des bacs de rétention a considérablement réduit les risques de rejets accidentels dans le sol et la mise en circuit fermé des process utilisant l'eau a réduit le volume des rejets d'eaux industrielles. Tous les rejets d'eaux industrielles font l'objet de la plus grande vigilance et sont effectués après détoxification et analyse.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	<p>Poursuite de la surveillance des rejets aqueux dans le cadre de campagne RDSE (Recherche des Substances Dangereuses dans l'eau) et des simulations de déversements accidentels afin de valider les bonnes pratiques en cas d'incident.</p> <p>Réalisation d'une étude d'impact pour la mise en circuit fermé du réseau de refroidissement d'eau du Site de Laval (Mayenne) avec un échangeur adiabatique (refroidisseur).</p> <p>Recyclage circulaire de l'eau issue du débourbeur/déshuileur du Site d'Offranville (Seine-Maritime) pour remplir les bacs de la chaîne de traitement de surface. Ce recyclage, réalisé à l'aide d'une pompe de relevage a permis d'économiser 500 M³ d'eau sur une année.</p>
Pompes / Technologie des Fluides	Campagne d'analyse mensuelle des eaux de process.

Objectifs

- Mettre en place en 2016 le réseau séparatif des eaux usées et rejets d'eaux de pluie du Site de Toucy afin d'améliorer la qualité des eaux rejetées dans le sol (Secteur Extrusion)
- Mettre en circuit fermé le réseau de refroidissement d'eau du Site de Laval et supprimer ainsi les prélèvements et rejets d'eau en milieu naturel (Secteur Extrusion)
- Reconduire les mesures permettant de contrôler l'efficacité du nouveau système de traitement des eaux (Secteur Pompes)
- Conclure une convention de rejet des eaux usées avec la commune de Montjean-sur-Loire (Secteur Pompes)
- Obtenir une autorisation préfectorale intégrant la maîtrise des rejets d'eaux pluviales et eaux usées (Secteur Pompes)

1.4 Nuisances sonores, olfactives et diverses

Nature des nuisances

Les process industriels des Filiales du Groupe ne sont pas, à priori, de nature à générer des nuisances olfactives importantes. Les nuisances sonores quant à elles, font l'objet de mesures de contrôle régulières et si cela s'avérait nécessaire, des actions correctives seraient immédiatement mises en place. De plus, la plupart des Sites industriels disposent désormais de cartographies des différents risques en limite de propriété.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	<p>Acquisition d'un sonomètre pour réaliser des mesures de bruits dans les ateliers et les zones externes dans le cadre de l'Accord de Pénibilité de 2014 prenant en compte les nouvelles règles du Décret d'octobre 2014 et réalisation de mesures de bruits avec protections auditives dans les ateliers et actions correctrices pour réduire à la source les émissions sonores ressenties.</p> <p>Poursuite des campagnes de mesures des nuisances sonores en limite de propriété par un Organisme certifié sur tous les Sites conformément aux dispositions des Arrêtés d'Exploitation.</p>
Pompes / Technologie des Fluides	<p>Réalisation de mesure de bruits sur différents postes de travail de l'usine de Champtocé-sur-Loire.</p> <p>Intégration dans le règlement intérieur de l'obligation de port des Equipements de Protection Individuelle (protections auditives).</p>

Objectifs

- Améliorer les conditions de vie au travail (tous Secteurs)
- Entretenir des bonnes relations avec le voisinage (tous Secteurs)
- Réaliser une campagne de mesures des nuisances sonores en limite de propriété (Secteur Pompes)
- Travailler en synergie avec les services Ressources Humaine et Hygiène Sécurité Environnement dans le cadre de l'Accord de Pénibilité pour quantifier et réduire (à 81 dB maxi avec protections auditives) si nécessaire les expositions aux bruits intérieurs (Secteur Pompes)

1.5 Gestion des déchets

Nature des déchets

Toutes les Filiales du Groupe ont une politique rigoureuse de collecte et de traitement des déchets issus de leur activité industrielle. Elles recherchent également en permanence à optimiser les process mis en œuvre afin de réduire le volume des déchets produits et à augmenter la quote-part de déchets confiés, pour valorisation, à des filières de retraitement spécialisées et agréées.

Déchets de production		Secteurs	Quantités produites (tonnes)	
			2015	Rappel 2014
Déchets industriels banals (DIB)	(rebut de fabrication, tournures, emballages, divers...)	Extrusion à froid / Usinage	3 837	3 982
		Pompes / Technologie des Fluides	628	736
		Total	4 465	4 718
Déchets industriels dangereux (DID)	(boues hydroxydes, huiles hydrauliques, huiles solubles, etc.)	Extrusion à froid / Usinage	1 118	1120 ⁽¹⁾
		Pompes / Technologie des Fluides	88	60
		Total	1 206	1 180⁽¹⁾

⁽¹⁾ Donnée corrigée

Globalement, le volume des déchets industriels générés par l'activité en 2015 est en diminution par rapport à 2014.

Dans le Secteur Extrusion, la baisse du volume des déchets industriels banals (DIB) correspond à la réduction du volume des rebuts sur les Sites de Laval et de Toucy. Le volume des déchets industriels dangereux (DID), est resté stable car l'augmentation du volume d'huiles solubles liée à l'accroissement d'une famille de produits du Site de Laval a été presque totalement compensée par la réduction des volumes de déchets réalisée sur les Sites d'Offranville et de Toucy.

Dans le Secteur Pompes, le volume des déchets industriels banals (DIB) est en légère diminution, principalement en raison de la baisse d'activité constatée en 2015. En revanche le volume des déchets industriels dangereux (DID) est plus élevé qu'en 2014. Cette hausse n'est pas liée à l'activité mais à une meilleure comptabilisation des déchets et à l'évacuation ponctuelle de produits dangereux stockés depuis plusieurs années (dont vidange exceptionnelle du bac de rinçage dans l'attente d'une solution pérenne de neutralisation du Ph).

Mode de suivi des destructions de déchets

- **documents internes :**
 - Gestion documentaire interne de suivi des déchets
 - Suivi des enlèvements de DIB
 - Évacuation des déchets chimiques
- **documents externes :**
 - Déclarations trimestrielles des déchets
 - Bordereau de suivi des déchets industriels
 - Agréments des prestataires de collecte et d'élimination

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Amélioration du système d'analyse mensuelle des écarts dans les bordereaux de suivi des déchets par la méthode des « petits pas Kaizen ⁽²⁾ ». Cette démarche permet de déterminer l'origine des écarts et effectuer les actions correctives et/ou préventives nécessaires.
Pompes / Technologie des Fluides	Mise en place d'une nouvelle filière de valorisation des déchets d'élastomère économiquement plus avantageuse. Réalisation d'une cartographie afin de mieux comprendre les flux suivis par les déchets et en améliorer la gestion en termes de délai et de tri.

⁽²⁾ Processus d'amélioration continue basé sur des actions concrètes, simples et peu onéreuses

Objectifs

- Valider en 2016, après un retour d'expérience de deux ans, la pertinence des actions de maîtrise des déchets selon la méthode de la « Roue de Deming⁽³⁾ » (Secteur Extrusion)
- Continuer de réduire le volume des déchets produits et améliorer les standards de valorisation de ceux-ci (Secteur Extrusion)
- Améliorer la valorisation des déchets par un meilleur tri en interne (Secteur Pompes)
- Poursuivre les efforts réalisés pour réduire le coût de traitement des déchets (Secteur Pompes)

⁽³⁾ Moyen mnémotechnique qui permet de repérer avec simplicité les étapes à suivre pour améliorer la qualité dans une organisation

2. Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées

Bien que leurs activités n'aient pas, du fait de leur nature, d'impact significatif direct sur les espèces animales et végétales, les Filiales industrielles du Groupe Gévelot effectuent des contrôles systématiques de leurs installations (filtration, détoxification, déshuileurs-débourbeurs) ainsi que, pour certaines d'entre elles, des simulations de déversements accidentels avec des kits de première urgence et des obturateurs gonflables pour les réseaux d'eau. L'utilisation de sources d'énergie moins polluantes et plus économes est généralisée depuis plusieurs années et toutes les Filiales du Groupe s'efforcent constamment d'optimiser les rendements tout en réduisant les consommations.

De plus chaque fois que cela est possible, des travaux d'aménagement sont réalisés afin de récupérer au maximum l'énergie dégagée par les process industriels, notamment à des fins de chauffage.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Réalisation par un Organisme certifié, d'une étude d'impact des variations de températures d'eau sur la faune et la flore d'un étang adjacent au Site de Laval (Mayenne) dans lequel sont effectués des prélèvements d'eau pour le refroidissement des process. Poursuite, dans tous les Sites, d'audits « croisés » réglementaires et systèmes afin de mettre en avant les « Bonnes pratiques » et permettre la continuité des actions définies dans le « Programme de Management Environnemental ». Ces audits ont été retenus comme « pratiques expertes » pour l'audit de suivi ISO 14001 par l'Organisme certificateur.
Pompes / Technologies des Fluides	Choix d'une nouvelle filière de traitement des déchets d'élastomère plus économique et plus valorisante. Les déchets ne sont plus incinérés ni enfouis, mais broyés et réutilisés donc avec un impact environnemental plus faible.

Objectifs

- Trouver une solution alternative au prélèvement d'eau en milieu naturel pour le refroidissement des eaux de process du Site de Laval (Secteur Extrusion)
- Réduire les quantités d'acide utilisées pour passiver les pièces en inox et donc les risques en cas de déversement accidentel en remplaçant l'acide pur actuellement utilisé par un acide pouvant être dilué (Secteur Pompes)

3. Démarches d'évaluation et de certification

Toutes les Filiales du Groupe disposent, conformément à la politique du Groupe et aux souhaits de son Actionnariat, soucieux du respect de l'Environnement, d'un système de management environnemental conforme au référentiel normatif ISO 14001. Des audits externes de certification et de suivis sont régulièrement menés pour valider ces systèmes de management dans toutes les Filiales du Groupe et procéder aux éventuelles actions correctives.

Évaluation/Certification

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Renouvellement de la certification ISO 14001 pour tous les Sites industriels français (Plan triennal 2014/2017). Obtention de la certification « OR » par l'Organisme mandaté par deux Constructeurs automobiles français majeurs pour mesurer la responsabilité sociale et environnementale de leurs Fournisseurs conformément aux référentiels de la Norme ISO 26000.
Pompes / Technologie des Fluides	Création d'un poste d'auditeur interne. Suivi de l'évolution de la norme ISO 14001. Réflexion menées sur la réalisation d'un audit blanc fin 2016 pour analyser les aspects opérationnels et documentaires des normes ISO 14001 (Environnement), ISO 50001 (Energie).

4. Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives et réglementaires

Démarches de mise en conformité

Toutes les Filiales industrielles du Groupe Gévelot sont soumises à la Réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) au statut d'autorisation pour le Secteur Extrusion, d'enregistrement pour le Secteur Pompes. Elles sont donc astreintes à des niveaux différents, à ce titre, à des audits réglementaires réguliers ainsi qu'à des veilles réglementaires en externe et en interne.

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	<p>Veille réglementaire centralisée avec analyse et production de fiches de synthèse permettant de réaliser des audits croisés réglementaires planifiés en début d'année. Les écarts sont traités sous forme de plans d'actions et suivi par l'intermédiaire du système d'information interne.</p> <p>Réalisation d'un audit de suivi par un organisme indépendant qui a validé les processus de surveillance et maintien de la conformité aux exigences légales.</p>
Pompes / Technologie des Fluides	<p>Veille réglementaire trimestrielle et Inspection mensuelle Hygiène-Sécurité-Environnement.</p> <p>Réalisation d'exercices d'évacuation.</p> <p>Conférences sur des thèmes spécifiques (amiante, etc.).</p>

Objectifs

- Respecter l'échéancier des prescriptions des arrêtés d'autorisation et les exigences applicables (Tous Secteurs)
- Maintenir un niveau de veille réglementaire optimal, en collaboration avec les fournisseurs de produits chimiques, afin d'améliorer la qualité des traitements tout en réduisant les impacts environnementaux (Secteur Extrusion)
- Réduire les temps d'analyse des nouveaux Décrets en augmentant le nombre d'heures consacrées à la veille réglementaire (Secteur Extrusion)
- Améliorer la veille réglementaire en augmentant le rythme du suivi à un mois et demi au lieu d'un trimestre (Secteur Pompes)
- Vérifier l'état des protections coupe-feu et procéder aux éventuels réparations et/ou mises à niveau réglementaires (Secteur Pompes)

5. Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité des sociétés du Groupe sur l'environnement

Le montant des dépenses engagées en 2015 par les Filiales du Groupe pour prévenir les conséquences de leur activité sur l'environnement s'est élevé à 1 175 K€ contre 1 015 K€ en 2014. Cette augmentation correspond principalement au coût des plans d'actions mis en œuvre en 2015 (consécutifs ou non à des contrôles réglementaires) ainsi qu'à la réalisation d'audits ponctuels. Le coût du traitement des déchets et les charges salariales des Personnels dédiés sont restés de même niveau que les années précédentes.

Objectifs

- Maintenir une approche sociétale et citoyenne (Tous Secteurs)
- Maintenir les niveaux de certification environnementale des Sites (Tous Secteurs)

6. Moyens internes consacrés à la gestion de l'environnement, à la formation et à l'information des Salariés

Toutes les Filiales du Groupe disposent de structures organisationnelles et opérationnelles dédiées et des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs fixés annuellement et pluriannuellement en termes de protection et de gestion de l'Environnement. Leur principale mission consiste essentiellement désormais à adapter les actions et les pratiques à l'évolution de l'activité industrielle et de la Législation.

Nature des formations

- Formation des nouveaux arrivants aux bonnes pratiques telles que le tri sélectif, l'utilisation de kits anti-pollution, les comportements citoyens sur l'économie énergétique (Tous Secteurs)
- Formations d'Equipiers de Première Intervention en cas d'incendie (Secteur Pompes)
- Formations au poste d'Auditeur interne ISO 14001 et ISO 50001

Nature des moyens

- Sensibilisation individuelle du Personnel en interne (Tous Secteurs)
- Salles « dojo » regroupant les descriptifs de toutes les bonnes pratiques disponibles dans tous les Sites français dans le cadre du Lean management (système d'organisation du travail)
- Mise à disposition d'information relatives à des événements environnementaux (erreurs de tri, de rangement, etc.)
- Réunions quotidiennes d'information selon la méthode AIC⁽⁴⁾ avec les opérateurs (Secteur Pompes)

⁽⁴⁾ Critère d'Information d'Akaike : mesure de la qualité d'un modèle statistique

7. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Le Groupe Gévelot a souscrit un contrat d'Assurance Responsabilité Civile Environnement ayant pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile que le Groupe Gévelot, du fait de l'activité industrielle de ses Filiales, pourrait encourir en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés à des Tiers et résultant :

- de l'émission, la dispersion, le rejet ou le dépôt de toute substance liquide ou gazeuse diffusée dans l'atmosphère, le sol ou les eaux,
 - de la production d'odeurs, bruits, vibrations, variations de températures, ondes, radiations et rayonnements excédant la mesure des obligations ordinaires de voisinage,
- ainsi que le paiement des frais engagés pour :
- procéder aux opérations visant à neutraliser, isoler, éliminer toute menace réelle et imminente des dommages objets de la garantie,
 - éviter l'aggravation réelle et imminente des dommages objets de la garantie,

En application de l'Arrêté du 31 mai 2012 modifiant le Code de l'Environnement (mise en sécurité des installations classées et des garanties en cas de gestion de la pollution des sols et des eaux souterraines liée au stockage des déchets), le Secteur Extrusion, seul concerné à ce jour pour son Site industriel de Laval (Mayenne) a instruit en 2013 auprès de la DREAL de la Mayenne un dossier de constitution d'un fonds de garantie financière auprès d'un organisme bancaire. Une garantie financière a été constituée à cet effet pour un montant de 316 K€ auprès d'un établissement bancaire.

8. Indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement

A ce jour, aucune Filiale du Groupe Gévelot n'a fait l'objet d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

9. Objectifs assignés aux Filiales étrangères en matière d'environnement

Les Filiales étrangères du Groupe Gévelot sont soumises aux mêmes objectifs environnementaux que les Filiales françaises du Groupe. Toutefois, la Législation en la matière variant encore notablement d'un pays à l'autre, même à l'intérieur de la Communauté Européenne, chaque Filiale a dû concilier les exigences du Groupe avec celles de son pays d'appartenance.

De ce fait, les données émanant des Filiales étrangères consolidées par intégration globale n'ont pu être consolidées dans le présent Rapport.



Société Anonyme au capital de 31 262 245 euros

Siège social, Direction et Administration :

6, boulevard Bineau

92300 Levallois-Perret

562 088 542 R.C.S. Nanterre – SIRET N° 562 088 542 00369

